

**Séance**  
**2011-04-04**

Séance ordinaire du Conseil municipal de Cap-Saint-Ignace, tenue le lundi 4 avril 2011 à 20 heures à laquelle sont présents, M. le maire André Clavet, les conseillers M. Raynald Coulombe, M. Jonathan Daigle, M. Sylvain Landry, M. Raymond Hébert, M. Jimmy Talon, Mme Chantal Côté et Mme Sophie Boucher, secrétaire-trésorière.

- 1. Ouverture de la séance;**
- 2. Vérification des présences;**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;**
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance de mars 2011;**
- 5. Ratification des comptes payés depuis la dernière réunion;**
- 6. a) Rapport du comité consultatif d'urbanisme du 16 mars 2011;**  
**b) Démission d'un membre du comité consultatif d'urbanisme;**
- 7. Affaires nouvelles :**
  - a) Adoption des états financiers 2010;
  - b) Demande de prix vérification comptable, 2011-2012 et 2013;
  - c) Recensement 2011;
  - d) Fête nationale;
  - e) Demande de prix pour l'entretien de certains espaces verts;
  - f) Demande à la CPTAQ, M. Marcel Morin, lot 3 250 929;
  - g) Aliénation d'immeuble, 800, chemin Vincelotte, demande de soumissions.
- 8. Affaires commencées :**
  - a) Achats divers pour aqueduc et égout;
  - b) Tarification terrain de jeux et autres;
- 9. Informations générales;**
- 10. Période de questions générales;**
- 11. Levée de la séance.**

**1. Ouverture de la séance**

M. le maire André Clavet procède à l'ouverture de la séance.

**Vérification des présences**

**Sont présents :** M. Raynald Coulombe, siège # 1,  
M. Jonathan Daigle, siège # 2  
M. Sylvain Landry, siège # 3,  
M. Raymond Hébert, siège # 4  
M. Jimmy Talon, siège #5,  
Mme Chantal Côté, siège # 6,  
Son honneur, M. le maire, André Clavet

**2011-04-01**

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Adoption de l'ordre  
du jour

Il est proposé par la conseillère Chantal Côté, appuyé par le conseiller Jonathan Daigle que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2011-04-02

**4. Adoption du procès-verbal de la séance de mars 2011**

Adoption procès-verbal

Il est proposé par le conseiller Sylvain Landry, appuyé par le conseiller Raymond Hébert et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance de mars 2011, après avoir été lu par chacun des conseillers (ère), soit accepté tel que rédigé avec dispense de lecture.

2011-04-03

**5. Ratification des comptes payés depuis la dernière réunion**

Ratification des comptes

Il est proposé par le conseiller Raymond Hébert, appuyé par le conseiller Raynald Coulombe et résolu à l'unanimité des conseillers que le Conseil ratifie les comptes payés depuis la dernière réunion, du chèque numéro 1100175 au numéro 1100288 inclusivement, pour la somme de 165 135,48 \$, les salaires pour une somme de 42 909,03 \$ pour un total de 208 044,51 \$.

**6. a) Rapport du comité consultatif d'urbanisme**

Le conseiller M. Raynald Coulombe présente un résumé du procès-verbal de la rencontre du comité du ccu du 16 mars 2011.

**b) Démission d'un membre du comité consultatif d'urbanisme**

Le comité du ccu lors de la rencontre du 16 mars 2011 a été informé de la démission de Mme Maëlle Savard en date du 2 février 2011. Le conseil municipal lui enverra une lettre de remerciements pour sa contribution au comité consultatif d'urbanisme depuis janvier 2010.

**7. Affaires nouvelles**

2011-04-04

**a) Adoption des états financiers 2010**

États financiers 2010

**ATTENDU QUE**

les états financiers pour l'année 2010 nous ont été présentés par les gens de la firme comptable Mallette ;

**ATTENDU QUE**

tous les membres du Conseil en ont pris connaissance et ont reçu les informations en conséquence;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raynald Coulombe, appuyé par le conseiller Raymond Hébert et résolu unanimement

D'adopter tels quels les états financiers pour l'année 2010 et de défrayer le coût des honoraires de Mallette.

2011-04-05

**b) Demande de vérification comptable, 2011-2012 et 2013**

Demande de prix vérification 2011-2012 et 2013

**CONSIDÉRANT QUE**

le mandat de Mallette se termine avec la vérification des états financiers 2010;

**CONSIDÉRANT QUE**

la Municipalité veut demander un mandat de trois années à diverses firmes comptables;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Sylvain Landry, appuyé par la conseillère Chantal Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité demande

des prix pour la vérification de ses états financiers 2011-2012 et 2013 à des firmes comptables. De plus, la directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à demander des prix selon les fournisseurs prédéterminés en séance de caucus.

**2011-04-06**

Recensement 2011

**c) Recensement 2011**

Il est proposé par le conseiller Jonathan Daigle, appuyé par la conseillère Chantal Côté et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace appuie le Recensement de 2011 et invite tous les résidants à remplir leur formulaire du recensement en ligne à : [www.recensement2011.gc.ca](http://www.recensement2011.gc.ca) ou par la poste, d'ici le mardi 10 mai 2011, pour que la diffusion de données précises et complètes à des fins de prestation de programmes et de services dont nous bénéficions tous.

**2011-04-07**

Demande subvention  
fête nationale

**d) Fête nationale**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Cap-Saint-Ignace procède actuellement à l'élaboration du concept de la Fête nationale;

**CONSIDÉRANT QUE** cette action demande un apport financier substantiel afin de réaliser adéquatement cette fête;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Cap-Saint-Ignace désire adresser une demande d'aide financière qui permettra de réaliser ses objectifs;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Sylvain Landry, appuyé par le conseiller Jonathan Daigle et résolu à l'unanimité

D'autoriser Mme Sophie Boucher, directrice générale, à formuler une demande d'aide financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec en 2011 et ce, conjointement avec Mme Ginette Saillant, présidente de la Société Saint-Jean-Baptiste.

**2011-04-08**

Demande de prix  
entretien des espaces  
verts

**e) Demande de prix pour l'entretien de certains espaces verts**

Il est proposé par le conseiller Raynald Coulombe, appuyé par le conseiller Raymond Hébert et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Cap-Saint-Ignace demande des prix pour l'entretien d'espaces verts de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace pour une période d'un an. Un avis public sera publié dans le journal L'Oie Blanche ainsi que sur le site de la Municipalité. Les formulaires de prix seront disponibles au bureau municipal. Les soumissions doivent nous parvenir au plus tard le jeudi 28 avril 2011 à 16 heures à l'attention de la directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Sophie Boucher. La Municipalité ne s'engage à n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

2011-04-09

Demande CPTAQ,  
M. Marcel Morin  
Lot 3 250 929

f) **Demande de prix à la CPTAQ, M. Marcel Morin, lot 3 250 929**

**CONSIDÉRANT QUE**

M. Marcel Morin demande l'autorisation d'obtenir une utilisation de son lot à une fin autre que l'agriculture soit pour la construction d'une résidence;

**CONSIDÉRANT QUE**

l'emplacement visé est le lot 3 250 929, Municipalité de Cap-Saint-Ignace, MRC de Montmagny et que la superficie visée par la demande est de 2 043,8 mètres carrés;

**CONSIDÉRANT QUE**

la Municipalité doit spécifier s'il existe des espaces disponibles ailleurs sur le territoire de la municipalité et hors de la zone agricole pour la construction de résidences;

**CONSIDÉRANT QU'**

effectivement il existe des espaces disponibles en zone blanche pour la construction de résidences;

**CONSIDÉRANT QU'**

en 1959, une partie du chemin du Rocher dont le terrain visé est compris a été desservis par le service d'aqueduc et qu'en 1995, la Municipalité a procédé à la réfection du réseau d'aqueduc et routier et ont ajouté les services d'égout et de pluvial;

**CONSIDÉRANT QUE**

cette demande est conforme à la réglementation municipale;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raynald Coulombe, appuyé par la conseillère Chantal Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace appuie cette demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin que le terrain mentionné ci-dessus soit utilisé à une autre fin qu'agricole afin d'ériger une résidence unifamiliale.

2011-04-10

Aliénation 800, chemin  
Vincelotte

g) **Aliénation d'immeuble, 800, chemin Vincelotte, demande de soumissions;**

**ATTENDU QUE**

la municipalité est actuellement propriétaire de l'immeuble suivant :

- Un bâtiment et terrain, sis au 800, chemin Vincelotte, dont le numéro de lot est le 3 250 635 et dont la superficie est de 2,55 hectares.

**ATTENDU QUE** la municipalité désire céder ce bien, à titre onéreux;

**ATTENDU QUE** la Municipalité se réserve le droit à cet égard, d'obtenir d'un évaluateur une évaluation de l'immeuble une fois les offres reçues;

**ATTENDU QUE** pour des raisons d'équité et afin d'obtenir le meilleur prix possible pour cet immeuble, la Municipalité désire procéder par soumissions publiques pour la vente de ce bien;

**ATTENDU QUE** pour cet immeuble une demande devra être adressée pour une modification d'usage à la CPTAQ pour autorisation;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jonathan Daigle, appuyé par le conseiller Raymond Hébert et résolu unanimement

Que la directrice générale soit autorisée à préparer la documentation utile et à publier, dans le journal L'Oie Blanche et tout autre média jugé pertinent, un avis pour la cession de l'immeuble du 800, chemin Vincelotte à Cap-Saint-Ignace.

Que le conseil demande à la directrice générale de lui faire rapport, une fois le processus terminé, afin qu'une décision finale soit prise pour la cession de ce bien.

## **8. Affaires commencées**

**2011-04-11**

Achat aqueduc et égout

### **a) Achat divers pour aqueduc et égout**

**CONSIDÉRANT QUE** des demandes de prix ont été adressées à trois fournisseurs pour un inventaire partiel des pièces servant au département des travaux publics entre autre au niveau de l'aqueduc et des égouts;

**CONSIDÉRANT QUE** les trois fournisseurs ont déposé leur soumission;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raymond Hébert, appuyé par le conseiller Raynald Coulombe et résolu unanimement d'accepter la soumission la plus basse de Distribution Brunet au montant de 7 023,03 \$ plus les taxes applicables. Un seul article sera pris d'un autre fournisseur puisque celui-ci ne convient pas à notre utilisation.

2011-04-12

Tarification terrain de jeux et autre 2011

**b) Tarification terrain de jeux et autres**

**CONSIDÉRANT QUE** les tarifs de terrain de jeux, le service de garde et la piscine sont majorés tous les deux ans;

**CONSIDÉRANT QUE** la dernière augmentation remonte à l'année 2009 avec la résolution 2009-06-09;

**CONSIDÉRANT QUE** le salaire minimum augmentera de 9,50 \$ à 9,65 \$ de l'heure en mai 2011 et que depuis la dernière augmentation de la tarification le salaire minimum a augmenté de près de 1,00 \$ de l'heure;

**CONSIDÉRANT QUE** les coûts pour le maintien de ce service sont de plus en plus élevés;

**CONSIDÉRANT QUE** le terrain de jeux, le service de garde ainsi que la piscine sont des services offerts par la Municipalité et que nous devons garder l'accessibilité à toutes les familles;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jonathan Daigle, appuyé par la conseillère Chantal Côté et résolu unanimement que le Conseil de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace avise que le tarif d'inscription aux activités du terrain de jeux, au service de garde et à la piscine pour l'année 2011, soit augmenté de la façon suivante :

**Tarification terrain de jeux**

**Formule régulière**

<b>MARDI – MERCREDI – JEUDI</b>	
1 <sup>er</sup> enfant	125 \$
2 <sup>e</sup> enfant	115 \$
3 <sup>e</sup> enfant et suivants	60 \$
<b>(Transport en autobus et gilet inclus)</b>	

**Formule « extra »**

<b>TOUS LES JOURS</b>	
1 <sup>er</sup> enfant	230 \$
2 <sup>e</sup> enfant	215 \$
3 <sup>e</sup> enfant et suivants	100 \$
<b>(inclus le service de garde du matin et du soir)</b>	

**Tarification du service de garde**

Tarification à la journée (service de garde et journée individuelle de terrain de jeux) **15 \$**

Tarification journalière du service de garde (matin et soir) **4 \$**

**Tarification piscine municipale**

3 \$ par personne (gratuit pour les 5 ans et moins)

Laissez-passer estival pour une personne : 30 \$

Laissez-passer familial : 70 \$

**9. Informations générales**

M. Clavet informe les gens de différents dossiers.

**10. Période de questions générales**

M. le maire répond à quelques questions des gens de la salle.

M. Raymond Hébert, conseiller au siège 4, a quitté la salle vers 21 heures pour revenir après la levée de la séance.

**2011-04-13**

Levée de la séance

**11. Levée de la séance**

Il est proposé par le conseiller Jimmy Talon, appuyé par le conseillère Chantal Côté que la séance soit levée à 21 heures 6.

Sophie Boucher,  
secrétaire-trésorière

André Clavet,  
maire

;